

9 JUIN 2023

## PIKINE A PAYÉ LE PLUS LOURD TRIBUT

Loin de la guerre des chiffres entre le Gouvernement et les organisations politiques et de la société civile, Pikine continue de pleurer et d'enterrer ses enfants. Ceux-ci sont décédés lors des violentes manifestations qui ont fait suite à la condamnation du leader politique Ousmane Sonko. CJRS était dans cette zone, hier, pour faire avec la section Pastef du département le tour de certaines familles ayant perdu des proches. A ce jour, six familles ont reçu leurs corps et procédé à leur inhumation. Il s'agit des familles d'Ibrahima Drago (Guinaw Rail Sud), de Khadim Ba (Djiddah Thiaroye Kaw) et de Bassirou Sarr (Guinaw Rail Nord), enterrés le jeudi 8 Juin 2023 pour les deux premiers vendredi pour le dernier nommé. Avant eux, le département avait déjà procédé à l'inhumation de Lassana Diarisso (Keur Mbaye Fall), Fallou Sall (Thiaroye sur mer) et Ismaila Traoré (Guinaw Rail Sud).

# Les rapports balistiques ont retardé les procédures d'inhumation, selon Pastef/Pikine

Outre les six victimes déjà inhumées, il y a trois autres dont les familles attendent encore les corps. Il s'agit de : Mor Ndiaye (Diamaguene Sicap Mbao), Bakakry Diémé (Tivaouane Diacksao) et Mohamed Sylla (Djiddah Thiaroye Kao). En fait, si l'on en croit le responsable de la Communication de Pastef Pikine, Habib Faye, ce sont les procureurs qui retardent un peu les procédures. « En vérité, on s'est demandé en un moment si l'Etat voulait qu'on fasse des autopsies. Puisque nous avons insisté pour le faire parce que c'est le minimum, ce qui a été fait, on nous a signifiés par la suite que les procureurs ont fait des réquisitions, pour demander des rapports balistiques faits par la Police scientifique. Pour les trois corps que nous avons inhumés, les rapports ont été faits. On attend le reste.»



#### DE SÉRIEUX DOUTES SUR LE BILAN OFFICIEL

A Pikine, on a du mal à croire au bilan officiel établi par le Gouvernement et la Police. « S'il y a un bilan global de 16 morts, alors il n'y a pas de doute que Pikine a payé le plus lourd tribut, puisque nous avons pu identifier 9 corps dont les adresses et les familles ont été localisées. En plus de ceux-là, il y a 4 corps non encore identifiés. Puisque ces personnes sont dans les morgues des hôpitaux du département, on peut considérer qu'ils sont du département. Cela porte le bilan à 13 rien que pour Pikine. Sur le bilan de 17 personnes du Gouvernement, il ne resterait alors que 4. C'est pourquoi nous avons du mal à croire à ce bilan », argue Monsieur Habib Faye de Pastef Pikine.

Pour rappel, alors que Pastef parle de 26 morts au minimum, compte non tenu des 4 corps non identifiés, Amnesty a fait état de 23 morts, au moment où le Gouvernement a parlé de 16 morts au lieu de 17.



#### MINEURS: SUR LES 18 PRÉVENUS, LE TRIBUNAL RELAXE LES 17, RECONNAIT COUPABLE UN SEUL ET LE CONFIE À SES PARENTS

Pendant ce temps, le ballet se poursuit auprès des autorités judiciaires. Hier, le tribunal de grande instance de Dakar s'est prononcé sur le sort des 18 mineurs qui étaient encore en détention. Conformément à la politique pénale jusque-là mise en œuvre, les 17 ont été relaxés. Un seul des prévenus a été reconnu coupable, mais a été épargné de la prison. Il a été confié à ses parents. Selon l'un des avocats qui se battent depuis à leurs côtés dans la plus grande discrétion, la règle pour les mineurs n'est pas la détention. « Même s'ils sont jugés coupables, le tribunal peut décider de les confier à leurs parents. En retour, ces derniers prennent l'engagement de veiller sur l'enfant pour qu'il ne récidive pas. Ce n'est toutefois pas une obligation », explique l'avocate au chevet des détenus. La main du tribunal a été bien plus lourde pour les majeurs. « Ils sont tous envoyés en instruction ; et jusque-là tous ont été placés sous mandat de dépôt.»

#### ADJI SARR-SONKO-NDEYE KHADY NDIAYE: SWEET ET PAS FIN

A la suite de l'appel interjeté par la propriétaire du salon « Sweet Beauté », Ndèye Khady Ndiaye, condamnée à 2 ans de prison ferme, pour incitation à la débauche, certains se sont demandé si les incidences de ce recours peuvent concerner Ousmane Sonko? En principe, c'est non puisque l'appel est personnel, s'accordent à dire beaucoup de professionnels. D'autres estiment néanmoins l'infraction pour laquelle elle a été condamnée en première instance (incitation à la débauche) étant intrinsèquement liée à celle pour laquelle le leader politique est condamné (corruption de la jeunesse), si l'une saute l'autre pourrait également disparaitre. Autrement dit, si Ndèye Khady remporte la bataille devant la chambre criminelle d'appel, le président de Pastef pourrait en bénéficier. Aussi, rien n'empêche que les avocats de Sonko se constituent pour se joindre à la défense de l'accusée Ndèye Khady Ndiaye.

# L'appel de Adji Sarr ne concerne que les intérêts civils

En ce qui concerne l'appel d'Adji Raby Sarr, il porte uniquement sur les intérêts civils. Le juge, après avoir reçu sa constitution de partie civile, lui a alloué la somme de 20 millions de francs CFA au titre des dommages et intérêts et a condamné solidairement Ndèye Khady Ndiaye et Ousmane Sonko à lui payer ladite somme. En première instance, les avocats de la plaignante avaient réclamé la somme de 1,5 milliard de francs CFA. Par conséquent, devant la chambre criminelle d'appel, ils peuvent plaider l'infirmation du jugement sur le plan des intérêts civils avant de réclamer un montant supérieur à 20 millions. Il faut également signaler que les avocats d'Adji Raby Sarr peuvent profiter de l'appel interjeté par Ndèye Khady Ndiaye pour plaider à nouveau la complicité de viol.



# Le ministère public semble satisfait par le verdict rendu en première instance

A noter que le ministère public (le parquet), jusque-là, n'a pas interjeté appel. S'il le fait, son appel concernera toutes les parties parce que c'est l'action publique, de façon générale, qui est remise en cause. Et dans ce cas de figure, on pourrait à nouveau demander à Ousmane Sonko de comparaître.

# LIVRE BLANC DES ÉVENEMENTS DE JUIN 2023 REMIS AUX CORPS DIPLOMATIQUES (FUITES)

On en sait un peu plus sur le contenu du fameux livre blanc édité par le Gouvernement du Sénégal et remis, hier le 8 Juin, aux représentants diplomatiques accrédités au Sénégal, lors d'une rencontre d'échanges à huis clos. Dans ce document de 08 pages, le Gouvernement du Sénégal est revenu sur les faits et la procédure qui a abouti à une condamnation d'Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme avant d'expliquer de manière détaillée la décision rendue par le juge qui a appliqué « strictement » l'article 324 du Code Pénal.

#### Le Gouvernement vilipende Ousmane Sonko.....

« Alors même que la possibilité lui est offerte par la loi, de faire opposition à la décision et de se faire ainsi rejuger, Ousmane Sonko, adopta, comme à son habitude, la stratégie de la violence et du chaos ». A la suite des appels à des manifestations, des bandes organisées ont systématiquement attaqué, saccagé, pillé les édifices publics. Le Gouvernement qui salue le professionnalisme des FDS a annoncé au corps diplomatique avoir ouvert une enquête pour situer les responsabilités.



# Et rappelle la nécessité de respecter l'Etat de droit

Dans le livre, l'Etat du Sénégal insiste également sur la présence de manifestants armés qui tiraient sur d'autres manifestants, sur les FDS et certains qui se sont entretués en se partageant le butin de leur pillage. « Le Sénégal, Etat de Droit, ne saurait tolérer et accepter qu'un citoyen, quel que soit son statut, puisse se soustraire à l'exécution d'une décision de justice rendue souverainement par des juges indépendants ».

### SUR LE FIL...

#### La F24 renonce à sa marche sur la VDN

Les leaders de la plateforme F24 ont finalement lâché du lest. Après concertations, ils ont décidé de sursoir à leur marche prévue ce samedi et qui a été interdite par le préfet de Dakar. Cette décision s'explique, selon eux, par le souci de laisser les Sénégalais vaquer à leurs occupations, en cette veille de la fête d'Eid El Kebir, mais aussi par la demande de certaines forces vives dont le Patronat. La plateforme n'a pas manqué de dénoncer la mesure d'interdiction prise par l'autorité administrative.

#### Walfadjri: La goutte de trop

Alors qu'on n'avait pas fini de s'indigner de la coupure inique de son signal, le Groupe Walf a reçu, hier, la notification de cette mesure prise pourtant depuis le 1er Juin. Dans la missive, le Ministère de la Communication informe que la suspension du signal va durer 30 jours, soit du 1er Juin à 15 heures au 1er Juillet à la même heure. Et comme si cela ne suffisait pas, la tutelle brandit même la menace d'une suspension définitive de l'autorisation.

#### Des dizaines de travailleurs envoyés en chômage technique

Face à cette mesure cruelle, le Groupe Walfadjri envoie le personnel en chômage technique. Témoignant notre solidarité à nos confrères et à tout le Groupe, la Convention dénonce vigoureusement cette mesure qui porte gravement atteinte à la liberté d'informer et au droit à l'information du public.



## SUR LE FIL...

#### La Police nationale victime d'une cyber-attaque

Le site officiel de la Police nationale a été la cible d'un cyber attaque. Depuis le jeudi jusqu'à l'heure où nous mettons ces lignes sous presse, le site était inaccessible. Ces derniers jours, les attaques contre les sites de la haute administration sénégalaise se sont multipliées et ont semé un peu l'inquiétude chez certaines populations.

# Le Ministère des Affaires étrangères annonce la réouverture des consulats

Dans un communiqué, le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur annonce la reprise des activités des consulats pour compter de ce vendredi 9 juin. Toutefois, souligne l'autorité, cette reprise se fera en tenant compte de l'état de dégradation du matériel et des locaux pour ce qui concerne les consulats ayant subi des actes de vandalisme.

#### Mandat de dépôt pour Cheikh Bara Ndiaye

Interpellé depuis quelques jours pour les chefs d'appel à l'insurrection, participation à un mouvement insurrectionnel, le marabout chroniqueur proche de Pastef, Cheikh Bara Ndiaye, a été placé sous mandat de dépôt. Nous reviendrons en détails sur les infractions qui lui ont finalement valu une telle mesure.

#### Le maitre coranique présumé violeur des filles bénéficie d'un retour de parquet

Accusé de viols multiples sur plusieurs filles, le maitre coranique Serigne Khadim Mbacké a bénéficié d'un retour de parquet.



## SUR LE FIL...

# Algerian Bank of Senegal arrive et porte le réseau bancaire à 28 banques

Le réseau bancaire a enregistré l'arrivée d'une nouvelle banque. Elle s'appelle Algerian Bank of Senegal et porte à 28 le nombre de banques agréées au Sénégal. Selon les acteurs, cela est une preuve de l'attractivité de la place de Dakar. L'annonce a à l'occasion de la 39ème session du Conseil National du Crédit, la deuxième réunion au titre de l'année 2023.



#### **FACT-CHECKING**

#### Non, Kana Camara n'a pas été retrouvé à la plage, mais à Philippe Maguilène Senghor selon son frère

Ces derniers jours, toutes sortes de rumeurs ont accompagné l'annonce du décès du rappeur Kana Camara, de son vrai nom Abdoulaye Camara. Dans une vidéo, il a été avancé avec force que le corps du jeune artiste, décédé lors des manifestations, a été repêché à la plage. Interpellé par nos soins, le frère du défunt dément catégoriquement. Selon son grand frère Oumar Camara, Kana a bel et bien été tué par balle, mais contrairement aux allégations, son corps a été trouvé à l'hôpital Philippe Maguilène Senghor. "Quand j'ai été informé de son décès, nous avons eu le réflexe de nous rendre au Camp Sapeur de Dieupeul, après de nombreux allers et retours dans les différents hôpitaux.

**>>** Arrivé au camp sapeur, insiste-t-il, il leur a été notifié que la police des HLM avait déposé un corps sans vie chez eux, mais que ce dernier a été acheminé à l'hôpital Philippe M. Senghor. « Nous nous sommes dirigés aussitôt à la morgue de Philippe M. Senghor où nous avons finalement trouvé son corps que nous avons identifié avec le médecin en présence éléments des de brigade la sapeurs-pompiers », a rapporté le frère du défunt. Qui précise: "Le corps de mon jeune frère Abdoulaye n'a jamais été repêché dans une plage. » Kana, selon lui, a été touché par balle sur le bas ventre vers « Garage Guédiawaye » au quartier HLM.

